



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00026** du - 5 MARS 2024

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) AGENCE DE MASSY 43 RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY

En vue de la réalisation : Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la
toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire.

Superficie des panneaux : 16 m².

Production sera auto consommée sur site

Sur un terrain sis 28 RUE VOLTAIRE
Cadastré AH106

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 5 MARS 2024



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00026** du - 5 MARS 2024 a été affichée en

Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,